

# Chapitre 2

## Commentaires sur la situation financière de la Province

### Contenu

Sixième déficit consécutif.....	9
Croissance constante de la dette nette .....	10
Commentaires sur la santé financière de la Province.....	20
Commentaires sur les tendances importantes observées dans les états financiers consolidés de la Province .....	38

# Commentaires sur la situation financière de la Province

## Sixième déficit consécutif

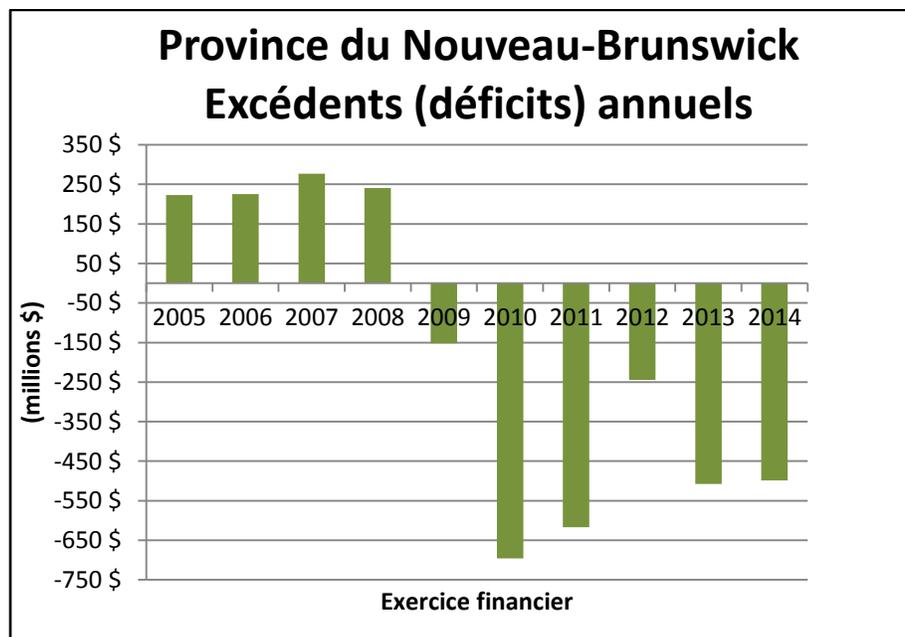
**2.1** Les états financiers consolidés audités de la Province au 31 mars 2014 font état d'un déficit de 498,7 millions de dollars et d'une augmentation de la dette nette de 510,6 millions de dollars au cours de l'exercice financier. La dette nette de la Province atteint maintenant 11,6 milliards de dollars.

**2.2** Le déficit annuel de 498,7 millions de dollars est supérieur au déficit annuel budgété de 478,7 millions de dollars et est inférieur au déficit de 507,5 millions de dollars enregistré au cours de l'exercice précédent.

## Des mesures s'imposent

**2.3** Il s'agit du sixième déficit annuel consécutif. La Province s'est endettée davantage pour aider à financer ces déficits. Cette tendance est très inquiétante. Des changements majeurs sont nécessaires pour que la Province améliore sa santé financière.

Pièce 2.1 - Excédents (déficits) annuels



Après redressement

## Pièce 2.2 - Montants des excédents (déficits) annuels

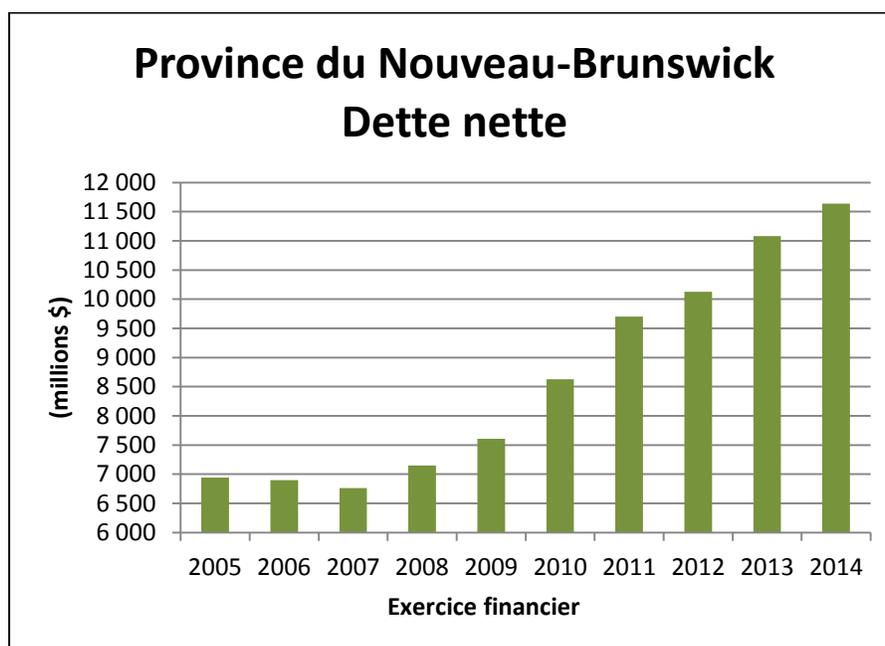
Excédents (déficits) annuels										
(en millions de dollars)										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Après redressement	223,2	225,3	277,3	241,1	(152,0)	(695,9)	(617,2)	(244,8)	(507,5)	s.o.
Telle que comptabilisée à l'origine	242,2	243,6	236,8	86,7	(192,3)	(737,9)	(633,0)	(260,6)	(507,7)	(498,7)

**2.4** Les pièces 2.1 et 2.2 donnent l'excédent ou le déficit au cours des dix derniers exercices. Les montants des exercices précédents ont été redressés de la manière décrite à la note 18 afférente aux états financiers consolidés de la Province au 31 mars 2014.

### Croissance constante de la dette nette

**2.5** La dette nette est l'une des plus importantes unités de mesure de la situation financière de la Province. Les pièces 2.3 et 2.4 font état de l'évolution de la dette nette au cours des dix derniers exercices. La dette nette mesure la différence entre l'actif financier et le passif du gouvernement. Cette différence donne une mesure des recettes futures qui seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés.

## Pièce 2.3 - Dette nette de la province du Nouveau-Brunswick



*Après redressement*

## Pièce 2.4 - Montants de la dette nette

Dette nette										
(en millions de dollars)										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Après redressement	6 943,0	6 900,6	6 761,4	7 151,6	7 608,0	8 628,9	9 700,4	10 125,8	11 084,6	s.o.
Telle que comptabilisée à l'origine	6 836,0	6 655,7	6 577,9	6 942,9	7 387,8	8 353,0	9 480,4	10 045,8	11 054,0	11 641,2

**2.6** Nous tenons à faire ressortir les faits suivants :

- Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, la dette nette s'est accrue de 510,6 millions de dollars et a atteint 11,6 milliards de dollars (net d'un ajustement de 46 millions de dollars au solde d'ouverture de la dette nette et au déficit accumulé, ayant trait au fusion du groupe d'entreprises d'Énergie NB, la Corporation financière de l'électricité du Nouveau – Brunswick, et l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick).
- Au cours des huit derniers exercices (depuis 2006), la dette nette s'est accrue de 4,7 milliards de dollars.
- Le Budget principal de 2014-2015 prévoit que la dette nette augmentera de 530,7 millions de dollars pendant l'exercice qui se terminera le 31 mars 2015.
- Sur la base du Budget principal de 2014-2015, la dette nette de la Province pourrait dépasser 12 milliards de dollars à la fin de l'exercice qui se terminera le 31 mars 2015.

**Cotes de crédit du Nouveau-Brunswick**

**2.7** Cette hausse constante de la dette nette s'inscrit dans une tendance très inquiétante. Les recettes futures feront l'objet de pressions encore plus fortes pour permettre de payer les charges passées. Cette tendance négative constante a influencé la décision de Standard & Poor's de réviser à la baisse la cote de crédit de la Province de AA- à A+ en 2012. Cette révision à la baisse a pour résultat des coûts d'emprunt plus élevés et pourrait limiter la capacité d'emprunter future de la Province.

**2.8** La pièce 2.5 donne les cotes de crédit de la Province établies par différentes agences de notation. Ces trois cotes n'ont pas changé en 2014 par rapport aux exercices précédents. Les agences de notation ont relevé une tendance stable, mais se sont montrées préoccupées par la détérioration des perspectives budgétaires et la prise d'importance du déficit budgété pour l'avenir. Même si les cotes demeurent stables, la capacité d'emprunter de la Province pourrait être éffritée en raison de l'augmentation du fardeau de sa dette.

**2.9** La pièce 2.6 illustre les cotes de crédit les plus récentes des autres provinces comparativement à celles du Nouveau-Brunswick. Ces provinces sont cotées de manière consistante dans la gamme de crédit de bonne qualité; cependant selon Moody's Investors Services, « [traduction] l'accumulation continue de dette et la difficulté du retour à des budgets équilibrés est entrain d'augmenter la pression de crédit négative pour certaines provinces » et pourrait donc affecter négativement ces cotes dans l'avenir.

## Pièce 2.5 - Cotes de crédit du Nouveau-Brunswick

Exercice	Dominion Bond Rating Service (DBRS)	Moody's Investors Services	Standard & Poor's
2014	A (haut)	Aa2	A+
2013	A (haut)	Aa2	A+
2012	A (haut)	Aa2	A+
2011	A (haut)	Aa2	AA-
2010	A (haut)	Aa2	AA-

## Pièce 2.6 - Cote de crédit des autres provinces

Province	Dominion Bond Rating Service (DBRS)	Moody's Investors Services	Standard & Poor's
Saskatchewan	AA	Aaa	AAA
Manitoba	A (haut)	Aa1	AA
Nouvelle-Écosse	A (haut)	Aa2	A+
Nouveau-Brunswick	A (haut)	Aa2	A+
Terre-Neuve-et-Labrador	A	Aa2	A+

## Engagement budgétaire équilibré

**2.10** La nouvelle *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières* comprend des objectifs visant à équilibrer le budget, à réduire la dette nette et le rapport entre la dette nette et le PIB, et à fournir des mises à jour trimestrielles sur la situation financière.

**2.11** Dans la *Loi sur la transparence et la responsabilisation financière* et dans le discours du budget 2014-2015, on parle d'un plan financier pluriannuel qui trace les grandes lignes du retour au budget équilibré d'ici 2017-2018. Puisque le gouvernement a changé en septembre 2014, il n'est pas certain que cette loi restera en vigueur. Le gouvernement libéral récemment élu a présenté dans sa plateforme électorale le retour au budget équilibré dans les six ans. Nous avons bon espoir que cet engagement se concrétisera, mais, pour réaliser ces objectifs, il faudra faire preuve d'une plus grande diligence financière.

**2.12** La *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières* prévoit que le rapport entre la dette nette et le PIB sera de 35 % au plus d'ici mars 2019. Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2014, la dette nette du Nouveau-Brunswick en pourcentage du PIB s'élevait à 36,7 % (pièce 2.14). La Province devra redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif.

### Croissance de la dette nette en raison de déficits budgétaires

**2.13** La pièce 2.7 illustre l'excédent et le déficit budgétaire annuel de la Province pour les cinq derniers exercices. Même si les dépenses augmentent moins rapidement, on prévoyait un déficit budgétaire au cours des cinq derniers exercices, ce qui a contribué à faire grimper la dette nette. Afin de réduire la dette nette, le surplus ou le déficit budgété doit s'améliorer (par l'intermédiaire d'une augmentation des recettes, d'une réduction des charges ou d'un mélange des deux). En l'absence d'un autre plan d'action, le déficit se creusera et la dette nette ne cessera d'augmenter.

*Pièce 2.7 - Excédent/déficit budgétaire annuel*

Excédent/(déficit) budgétaire annuel					
(en millions de dollars)					
	2010	2011	2012	2013	2014
Excédent/(déficit) budgétaire	(740,9)	(748,8)	(448,8)	(182,9)	(478,7)

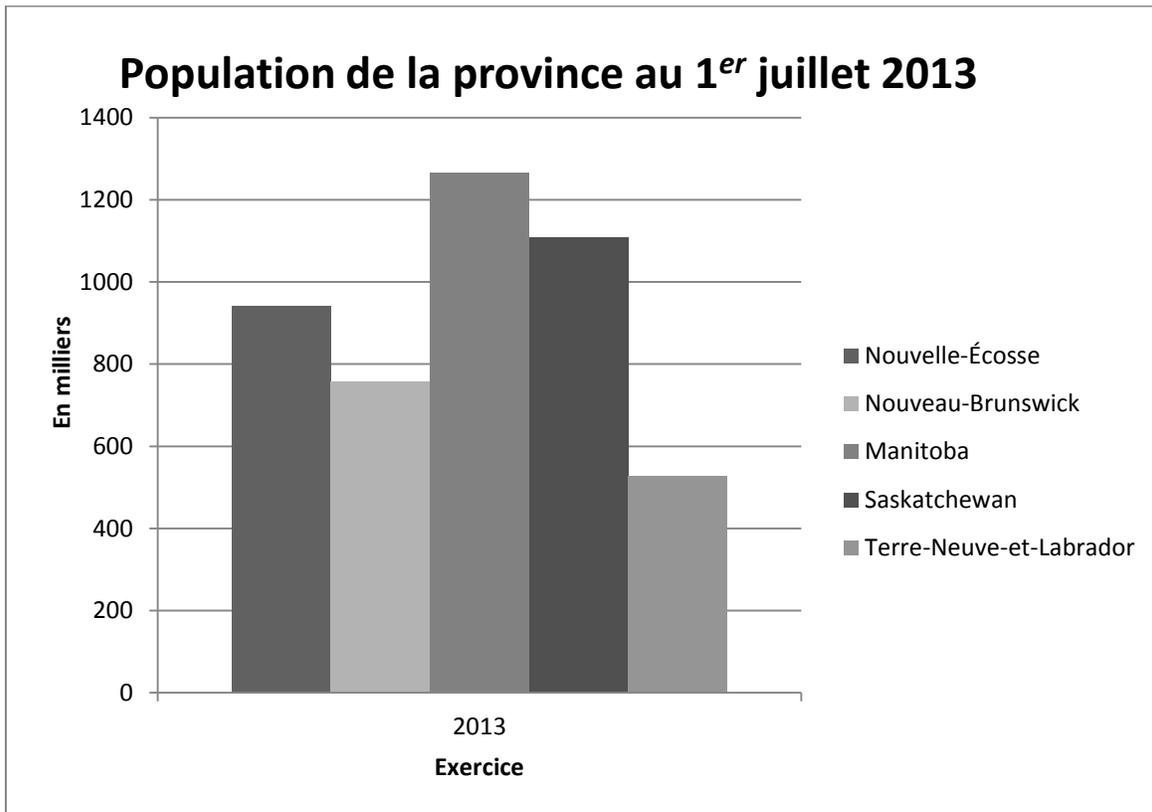
### Comparaison avec d'autres provinces

**2.14** Une autre façon d'apprécier l'importance de la dette nette de la Province est de la comparer à celle des autres provinces, en valeur absolue, par habitant et en pourcentage du PIB. Pour les besoins de la comparaison, nous nous sommes servis des données des provinces suivantes : Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Manitoba et Saskatchewan. Ces provinces présentées à des fins comparatives ont été sélectionnées selon notre jugement en prenant en considération les similarités en population et en circonstances économiques. L'application des principes comptables pourrait différer entre provinces en comparant l'information financières, selon les circonstances particulières. Les données sur la population des provinces comparées sont indiquées dans les pièces 2.8 et 2.9.

**2.15** Les huit prochaines pièces contiennent :

- des renseignements tirés des états financiers sommaires audités des provinces comparées;
- des données sur la population qui se trouvent sur le site Web de Statistique Canada;
- des chiffres sur le PIB qui figurent dans les commentaires et analyses joints aux états financiers sommaires audités de chacune des provinces.

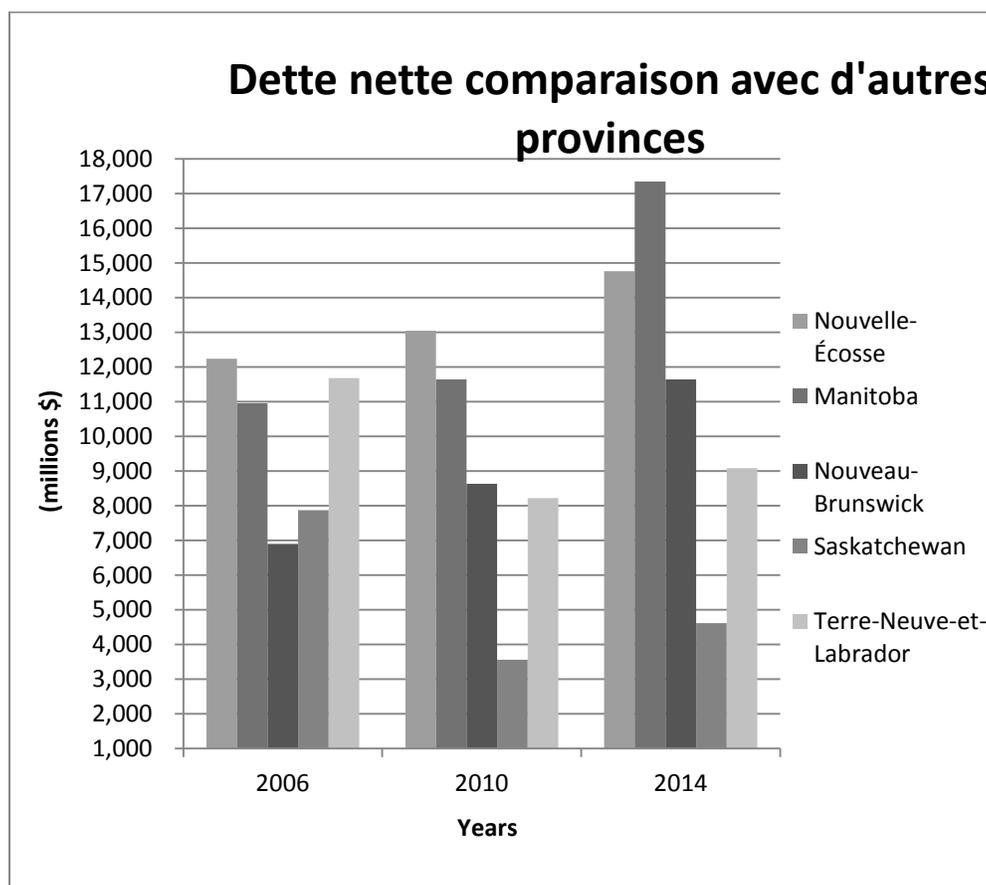
Pièce 2.8 - Population de la province au 1<sup>er</sup> juillet 2013



Pièce 2.9 - Données sur la population de la province au 1<sup>er</sup> juillet

Données sur la population de la province au 1 <sup>er</sup> juillet			
Province	(en milliers)		
	2009	2012	2013
Nouvelle-Écosse	938,2	945,1	940,8
Nouveau-Brunswick	750,0	757,0	756,1
Manitoba	1 208,6	1 250,0	1 265,0
Saskatchewan	1 034,8	1 087,5	1 108,3
Terre-Neuve-et-Labrador	516,7	526,8	526,7

Pièce 2.10 - Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces

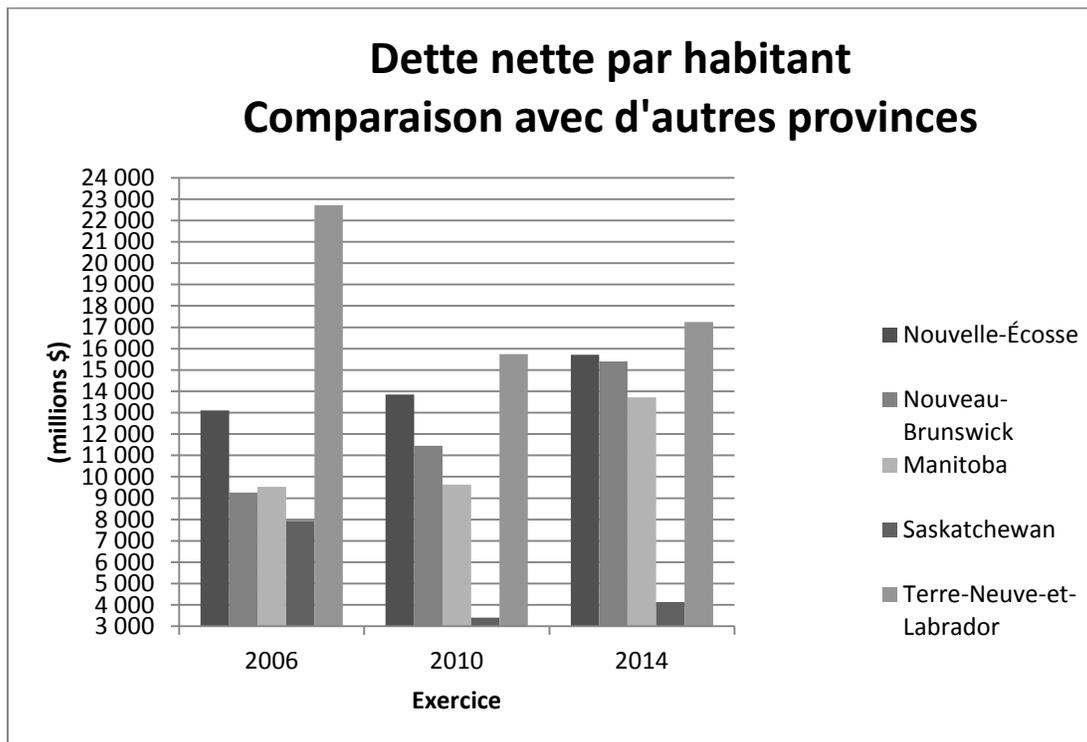


Pièce 2.11 - Données sur la comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces

Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces (en millions de dollars)				
Province	Hausse (Baisse)de 2006 à 2014	2006	2010	2014
Nouveau-Brunswick	69%	6 901	8 629	11 641
Saskatchewan	(41%)	7 870	3 560	4 615
Manitoba	58%	10 952	11 643	17 344
Nouvelle-Écosse	21%	12 239	13 045	14 762
Terre-Neuve-et-Labrador	(22%)	11 680	8 220	9 085

**2.16** Comme le montrent les pièces 2.10 et 2.11, la dette nette du Nouveau-Brunswick est celle qui a le plus augmenté au cours des huit derniers exercices dans ce groupe. Le taux d'augmentation de la dette nette a augmenté de 69% au cours des huit derniers exercices. L'ampleur de cette augmentation est plutôt inquiétante. Le fardeau global de la dette de la Province demeure élevé. Le budget principal de 2014-2015 prévoit une augmentation de la dette nette de l'ordre d'environ 530,7 millions de dollars. Cette hausse constante de la dette nette suscite des inquiétudes concernant la viabilité à long terme de la Province.

Pièce 2.12 - Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces



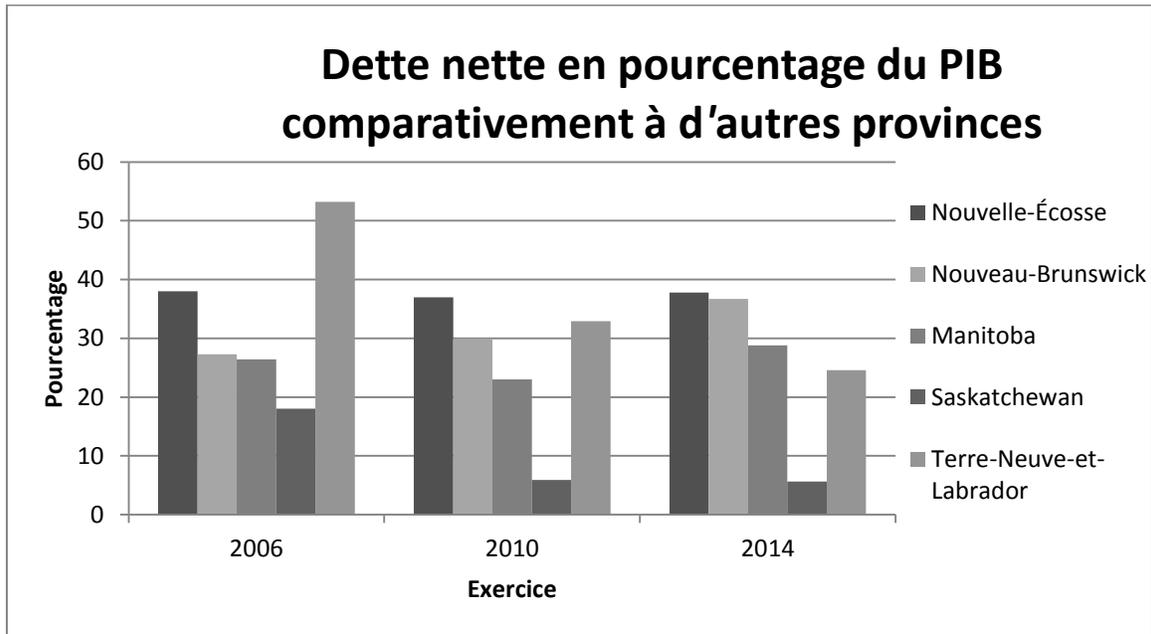
Pièce 2.13 - Données sur la comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces

Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces*			
	(\$)		
Province	2006	2010	2014
Nouvelle-Écosse	13 104	13 847	15 712
Nouveau-Brunswick	9 255	11 459	15 400
Manitoba	9 537	9 633	13 711
Saskatchewan	7 940	3 410	4 130
Terre-Neuve-et-Labrador	22 716	15 748	17 240

\*Les montants sont tirés des commentaires et analyses joints aux états financiers de 2014 où ceux-ci sont disponibles. Pour les provinces où cet indicateur n'était pas publié dans le même format, l'information sur la population a été obtenue de Statistiques Canada au 1<sup>er</sup> juillet de l'exercice financier (p.ex. 2014 montre la population au 1<sup>er</sup> juillet 2013). Les chiffres ont été arrondis aux fins de présentation.

**2.17** Les renseignements que contiennent les pièces 2.12 et 2.13 indiquent que le Nouveau-Brunswick a la troisième dette nette par habitant la plus haute dans le groupe de comparables. S'il fallait éliminer la dette en faisant contribuer les Néo-Brunswickois, chacun d'entre eux devrait verser 15 400 \$. Là encore, il s'agit d'un indicateur qui a augmenté considérablement, passant de 11 459 \$ en 2010 à 15 400 \$ en 2014 (un bond de 34,4 % en quatre ans).

Pièce 2.14 - Comparaison avec d'autres provinces de la dette nette en pourcentage du PIB

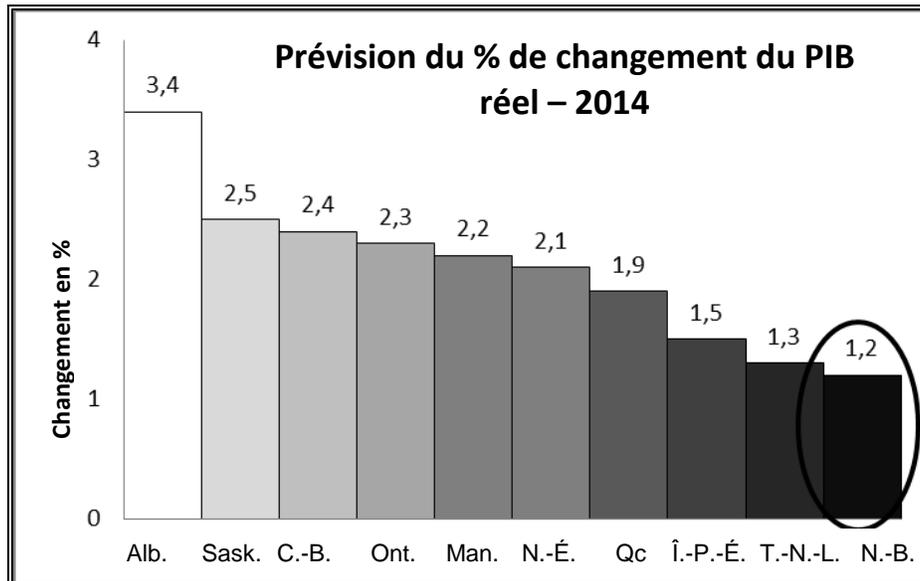


Pièce 2.15 - Données sur la comparaison avec d'autres provinces de la dette nette en pourcentage du PIB

Comparaison avec d'autres provinces de la dette nette en pourcentage du PIB (en pourcentage)				
Province	2006	2010	2014	% d'augmentation (ou de diminution) de 2006 à 2014
Nouvelle-Écosse	38,0	37,0	37,8	(0,5%)
Nouveau-Brunswick	27,3	29,9	36,7	34,4%
Manitoba	26,4	23,0	28,8	9,1%
Saskatchewan	18,0	5,90	5,6	(68,9%)
Terre-Neuve-et-Labrador	53,2	32,9	24,6	(53,8%)

**2.18** Comme l'indiquent les pièces 2.14 et 2.15, le Nouveau-Brunswick a connu l'augmentation la plus élevée de la dette nette en pourcentage du PIB entre 2006 et 2014 et la Province avait la deuxième dette nette en pourcentage du PIB la plus élevée parmi les provinces comparables en 2014. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, la dette nette du Nouveau-Brunswick en pourcentage du PIB s'élevait à 71,8 % de celle de la Nouvelle-Écosse; pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, ce pourcentage atteignait 97,1 %.

Pièce 2.16 - Prévion du % de changement du PIB réel – 2014



Source : Perspectives économiques 2014-2015 (publié par le ministère des Finances, province du Nouveau-Brunswick)

### Le ministère des Finances prévoit des perspectives économiques peu favorables au Nouveau-Brunswick

**2.19** Selon le rapport *Perspectives économiques 2014-2015*, publié par le ministère des Finances, et comme l'illustre la pièce 2.16, il est prévu que le Nouveau-Brunswick connaîtra la croissance du PIB réel la plus faible de toutes les provinces canadiennes en 2014. Ces prévisions défavorables au chapitre des activités économiques sont particulièrement inquiétantes en raison de la situation financière troublante de la Province.

### Résumé des comparaisons de la dette nette

**2.20** Comparativement aux autres provinces, le rendement du Nouveau-Brunswick au chapitre de la dette nette demeure très inquiétant. La dette nette du Nouveau-Brunswick a augmenté de 4,7 milliards de dollars depuis 2006, ce qui indique que des efforts constants devront être déployés pour faire face au problème du niveau de la dette nette.

### Commentaires sur la santé financière de la Province

**2.21** Depuis quelques années, nous incluons dans notre rapport annuel une analyse des tendances historiques en ce qui concerne la situation financière de la Province en tenant compte de mesures de la durabilité, de la flexibilité et de la vulnérabilité.

**2.22** Depuis 2009, la Province publie certaines de ces mesures dans le volume 1 des *Comptes publics*

(Indicateurs de la santé financière). Comme nous l'avons mentionné dans les années précédentes, nous sommes heureux que la Province publie ces renseignements rétrospectifs.

**2.23** Dans cette section, nous faisons rapport sur douze indicateurs de la santé financière établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) dans un énoncé de pratique recommandée (EPR). Cette analyse a pour but de donner un aperçu plus global de la santé financière de la Province, puisqu'elle permet de déceler les tendances. L'analyse donne des précisions sur les renseignements publiés dans les états financiers consolidés audités, car ceux-ci donnent seulement la situation financière de la Province à un moment donné.

### **Hypothèses utilisées**

**2.24** Nous n'avons pas audité certains des chiffres utilisés dans notre analyse des indicateurs. Nous utilisons plutôt les chiffres redressés par la Province, comme il est indiqué à la note 18 des états financiers consolidés de la Province. La Province a utilisé ces chiffres redressés dans son rapport de gestion et d'analyse du volume 1 des *Comptes publics*. Nous n'avons pas audité les chiffres annualisés que nous avons obtenus de la Province pour les exercices de 2005 à 2010. Pour les exercices de 2011 à 2014, nous avons audité les chiffres dans le cadre de nos travaux d'audit de l'exercice 2013-2014.

**2.25** Dans certaines des pièces qui suivent, nous donnons les chiffres comparatifs de cinq exercices au lieu de dix. Dans ces cas, les chiffres redressés pour les exercices antérieurs ne sont pas disponibles en raison de modifications aux conventions comptables.

### **Résumé des indicateurs de l'état des finances de la Province**

**2.26** La pièce 2.17 donne un résumé de notre analyse des indicateurs financiers. Nous présentons les indicateurs pour chaque élément, le but de chaque indicateur, la tendance à court terme (deux ans) et la tendance à long terme (cinq ou dix ans), et nous indiquons le paragraphe du présent chapitre où nous étudions chaque indicateur plus en détail.

## Pièce 2.17 - Résumé des indicateurs de l'état des finances

	Indicateurs	Objectif	Tendance à court terme	Terme	Tendance à long terme <sup>3</sup>	Paragraphe
<b>Durabilité</b>	Actif/passif	Mesure à quel point le gouvernement finance ses activités en émettant des titres de créance.	Défavorable	5 ans	Défavorable	2.30
	Actif financier/passif	Mesure à quel point des recettes futures seront requises pour payer les opérations passées.	Défavorable	5 ans	Défavorable	2.32
	Dette nette/Recettes annuelles totales	Détermine s'il faudra plus de temps pour payer les opérations passées.	Défavorable	10 ans	Défavorable	2.34
	Charges par fonction/Charges totales	Donne la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps.	Neutre	5 ans	Neutre	2.36
	Dette nette/PIB	Donne la relation entre la dette nette et l'activité économique.	Défavorable	10 ans	Défavorable	2.39
	Déficit accumulé/PIB	Mesure la somme des résultats des activités de l'exercice courant et des exercices antérieurs par rapport à la croissance économique.	Défavorable	5 ans	Défavorable	2.41
	Charges totales/PIB	Donne la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps par rapport à la croissance économique.	Neutre <sup>1</sup>	10 ans	Défavorable	2.43
<b>Flexibilité</b>	Frais de la dette publique/Recettes	Mesure à quel point les décisions d'emprunt passées limitent la capacité de remplir les engagements courants en matière de finances et de services.	Neutre	10 ans	Favorable	2.47
	Valeur comptable nette des immobilisations/Coût des immobilisations	Mesure la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles utilisées pour fournir des produits et services.	Neutre	5 ans	Neutre	2.51
	Recettes de provenance interne/PIB	Mesure à quel point les recettes sont tirées de l'économie.	Neutre	10 ans	Neutre	2.53
<b>Vulnérabilité</b>	Transferts gouvernementaux/Recettes totales	Mesure le degré de dépendance envers un autre ordre de gouvernement.	Favorable <sup>2</sup>	10 ans	Mixte <sup>3</sup>	2.60
	Dette en devises étrangères/Dette nette	Mesure le degré de vulnérabilité du gouvernement face aux fluctuations monétaires.	Favorable	10 ans	Favorable	2.63

<sup>1</sup> Favorable au dernier exercice

<sup>2</sup> Défavorable au dernier exercice

<sup>3</sup> Tendance à long terme inchangée dans les rapports annuels de la vérificatrice générale 2012-2014

**Conclusion**

**2.27** Les tendances à long terme et à court terme continuent à témoigner certain nombre d'indicateurs financiers défavorables. Les indicateurs à long terme de la situation financière de la Province sont demeurés les mêmes depuis 2012. Les indicateurs à court terme ont connu de légers changements depuis l'exercice antérieur : la tendance à court terme du rapport entre les charges totales et le PIB s'est empirée de favorable à neutre. Cependant, nous étions heureux de constater le changement du rapport entre les transferts gouvernementaux et les recettes totales de défavorable à favorable durant l'exercice courant. La majorité des tendances défavorables à court et à long terme correspondent à des indicateurs de durabilité; cependant les tendances favorables dans les indicateurs de flexibilité et de vulnérabilité démontrent de l'amélioration.

**2.28** Les tendances qui se dégagent des indicateurs de durabilité continuent de nous préoccuper. Le niveau de la dette nette, maintenant à 11,6 milliards de dollars, et le fait que cette dette nette ait connu une augmentation de 68,7 % depuis 2006 ne sont pas des situations souhaitables. Ce rythme de croissance de la dette nette n'est pas viable à long terme, et il faudra entreprendre des mesures importantes pour remédier au problème. Cela pourrait éventuellement avoir une incidence sur la capacité de la Province à s'acquitter de ses obligations financières existantes, tant du point de vue de ses engagements en matière de services à la population que de ses engagements financiers envers ses créanciers, ses employés, etc. Encore cette année, en plus d'adresser le déficit annuel, nous encourageons la Province à établir et atteindre des objectifs de contrôle et de réduction de la dette nette à long terme.

**Indicateurs de durabilité**

**2.29** La durabilité est le fait pour la Province de pouvoir maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans augmenter le poids de la dette sur l'économie.

**Actif/passif**

**2.30** La pièce 2.18 porte sur l'indicateur de durabilité du rapport entre l'actif et le passif.

## Pièce 2.18 - Rapport entre l'actif et le passif

Rapport entre l'actif et le passif				
Fin de l'exercice	Actif total (millions \$)	Passif total (millions \$)	Actif total/passif total (%)	
2010	12 045,8	14 485,5	83,2 %	
2011	13 646,5	16 744,0	81,5 %	
2012	14 973,9	17 386,9	86,1 %	
2013	15 933,7	18 738,4	85,0 %	
2014	16 134,2	19,407.3	83,1 %	

*Après redressement*

*\*Les montants des exercices 2010 et 2011 n'ont pas été redressés pour tenir compte des modifications comptables en matière de contributions reportées afférentes aux immobilisations et de capitalisation du matériel et des logiciels informatiques.*

**2.31** Lorsque le rapport entre l'actif et le passif est inférieur à 100 %, cela signifie que le gouvernement a accumulé des déficits et qu'il finance ses activités en émettant des titres de créance. Au cours des cinq derniers exercices, le taux de la Province a été inférieur à 100 %. Les augmentations enregistrées en 2012 comparativement aux exercices précédents témoignent d'une augmentation de passifs. Les tendances de 2010, 2011, 2013 et 2014 étaient défavorables en raison de la baisse constante. Dans l'ensemble, selon notre appréciation, la tendance à court et à long terme est défavorable.

### *Actif financier/passif*

**2.32** Le rapport entre l'actif financier et le passif est un autre indicateur de durabilité dont fait état la pièce 2.19.

Pièce 2.19 - Rapport entre l'actif financier et le passif

Rapport entre l'actif financier et le passif			
Fin de l'exercice	Actif financier total (millions \$)	Passif total (millions \$)	Actif financier total/passif total (en pourcentage)
2010	6 014,1	14 485,5	41,5 %
2011	7 128,3	16 744,0	42,6 %
2012	7 264,7	17 386,9	41,8 %
2013	7 653,8	18 738,4	40,8 %
2014	7 766,1	19 407,3	40,0 %

Après redressement

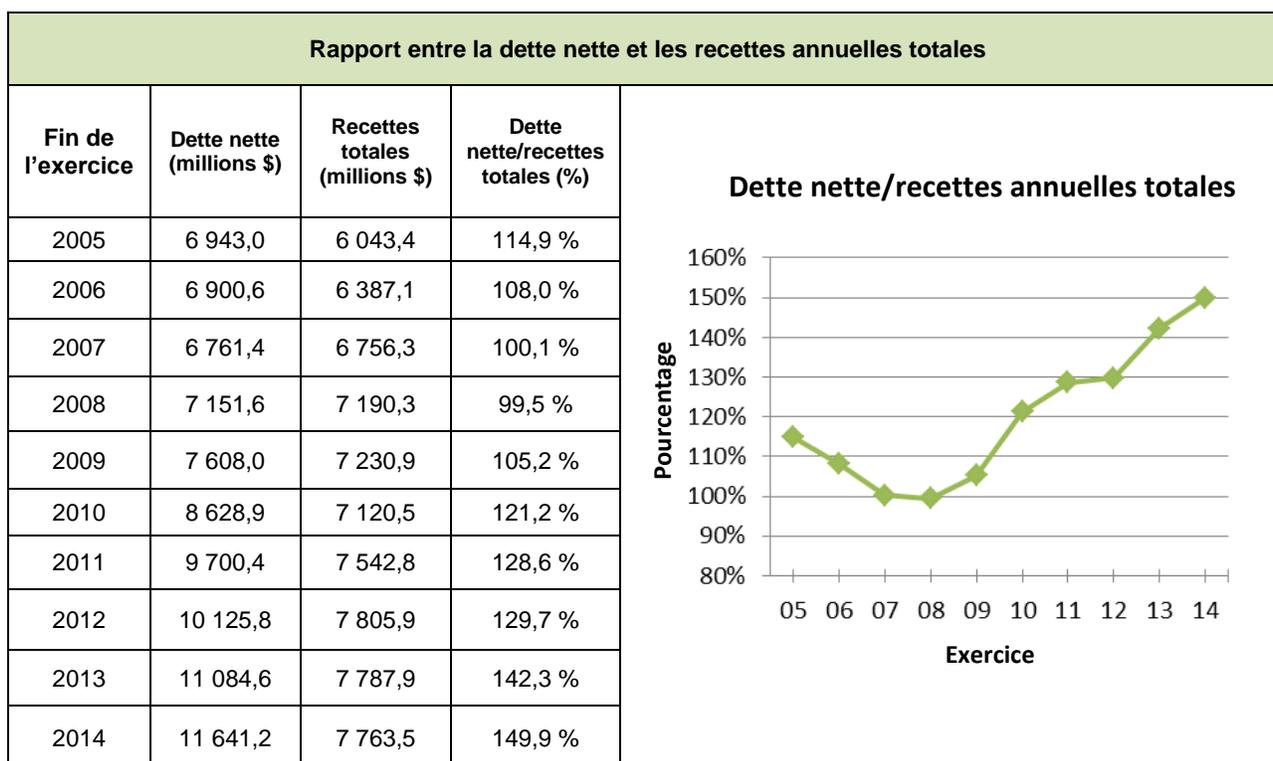
\*Les montants des exercices 2010 et 2011 n'ont pas été redressés pour tenir compte des modifications comptables en matière de contributions reportées afférentes aux immobilisations et de capitalisation du matériel et des logiciels informatiques.

**2.33** Lorsque le passif est supérieur à l'actif financier, le gouvernement se trouve dans une situation de dette nette, ce qui signifie que des excédents futurs seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés. Le pourcentage de la Province n'a cessé de diminuer depuis 2011. Selon notre appréciation, la tendance à court terme et à long terme est défavorable.

#### ***Dette nette/recettes annuelles totales***

**2.34** La pièce 2.20 illustre l'évolution d'un autre indicateur de durabilité, celui du rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales.

Pièce 2.20 - Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales



**2.35** La dette nette donne une mesure des recettes futures qui seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés. Si le rapport entre la dette nette et le total des recettes annuelles augmente, cela signifie que la Province aura besoin de plus de temps pour éliminer la dette nette. Le pourcentage enregistré par la Province a augmenté depuis six ans, surtout en 2013. L'augmentation en 2013 était principalement attribuable au déficit annuel et aux transactions nettes en immobilisations reliées aux autoroutes, hôpitaux, écoles et autres édifices. Le réduction des bénéfices des entreprises publiques, reflétant des bénéfices nets considérablement plus bas pour la société d'Énergie Nouveau-Brunswick, ainsi que la réduction en recettes fiscales reliée à une économie plus faible, ont aussi contribué à l'augmentation. Les progrès constatés entre 2005 et 2008 ont tous été perdus. Selon notre appréciation, cette tendance est défavorable.

**Charges par fonction/charges totales**

**2.36** La pièce 2.21 illustre l'évolution du rapport entre les charges par fonction et les charges totales.

## Pièce 2.21 - Rapport entre les charges par fonction et les charges totales

Rapport entre les charges par fonction et les charges totales										
	2010		2011		2012		2013		2014	
	(en millions de dollars)	(%)								
Santé	2 595,6	33,2	2 687,0	32,9	2 730,0	33,9	2 786,1	33,6	2 789,9	33,8
Éducation et formation	1 632,0	20,9	1 723,6	21,1	1 749,3	21,7	1 787,6	21,5	1 821,8	22,0
Développement social	997,2	12,8	1 037,5	12,7	1 029,8	12,8	1 052,8	12,7	1 076,6	13,0
Service de la dette publique	616,6	7,9	641,4	7,9	661,8	8,2	660,3	8,0	661,9	8,0
Transports et infrastructure	381,4	4,9	402,6	4,9	527,6	6,6	547,7	6,6	577,9	7,0
Gouvernement central	682,9	8,7	722,0	8,8	542,2	6,7	636,6	7,7	536,5	6,5
Services de protection	219,7	2,8	260,8	3,2	229,9	2,9	237,3	2,9	235,2	2,8
Développement économique	343,7	4,4	328,4	4,0	257,2	3,2	269,1	3,2	231,4	2,8
Ressources	205,8	2,6	215,1	2,6	214,5	2,7	217,4	2,6	212,7	2,6
Travail et emploi	141,5	1,8	141,6	1,7	108,4	1,3	100,5	1,2	118,3	1,4
<b>Total</b>	<b>7 816,4</b>	<b>100,0</b>	<b>8 160,0</b>	<b>100,0</b>	<b>8 050,7</b>	<b>100,0</b>	<b>8 295,4</b>	<b>100,0</b>	<b>8 262,2</b>	<b>100,0</b>

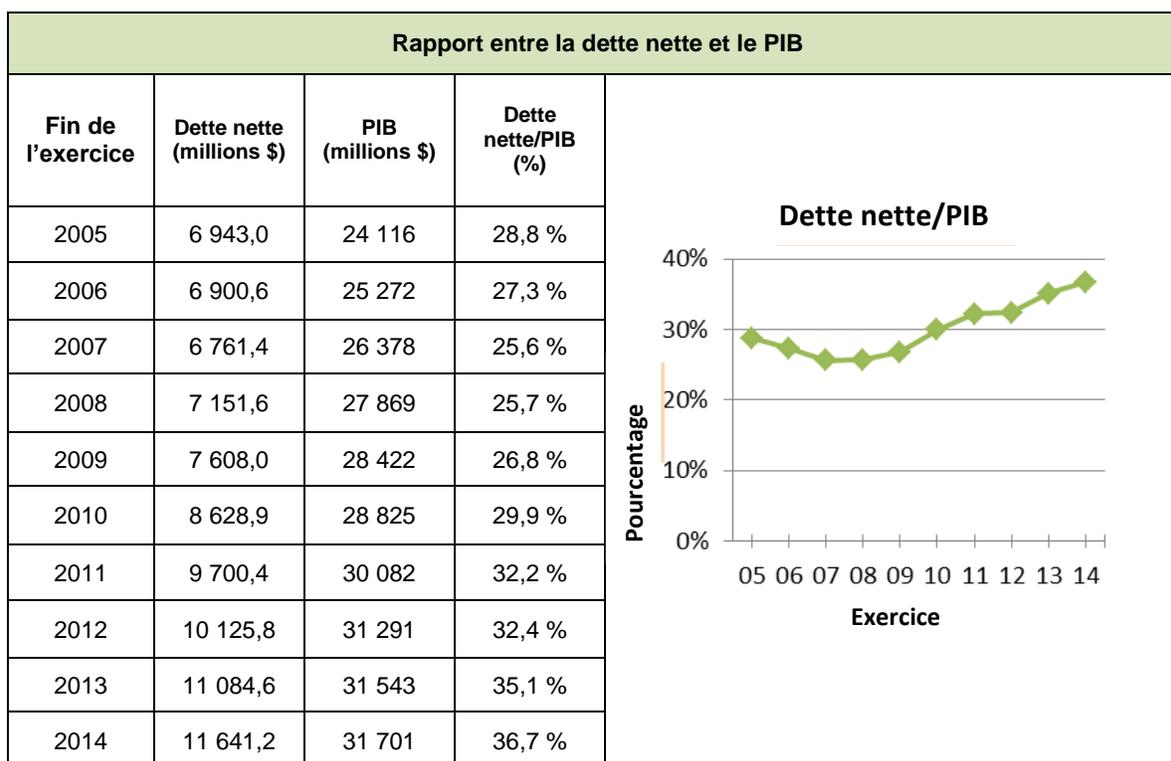
**2.37** Les exercices terminés le 31 mars 2010 au 31 mars 2014 se sont soldés par des déficits. Ceci signifie que, même si les tendances sont demeurées stables pour chaque charge, le niveau total des charges a été supérieur aux recettes produites ces années-là. Les charges affectées à l'éducation et à la formation ainsi qu'à la santé accaparent plus de 55,8 % des charges totales, ce qui concorde avec les exercices précédents.

**2.38** Comparativement à 2014, l'affectation des charges était relativement stable; toutefois, à l'avenir, il faudra surveiller de près les effets de la croissance de la dette nette du Nouveau-Brunswick étant donné que le poids des intérêts accapare des ressources qui seraient autrement utilisées pour offrir des services. Selon notre appréciation, cette tendance est neutre.

***Dette nette/PIB***

**2.39** La pièce 2.22 présente l'indicateur de durabilité du rapport entre la dette nette et le PIB.

Pièce 2.22 - Rapport entre la dette nette et le PIB

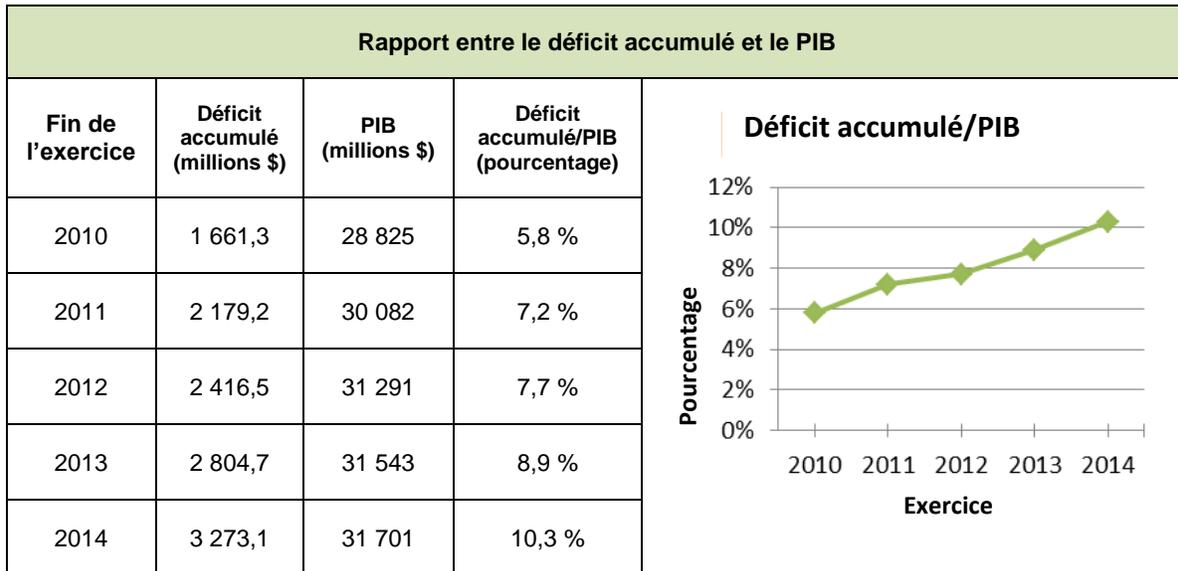


**2.40** Cet indicateur compare la dette nette de la Province, c'est-à-dire la différence entre le passif et l'actif financier, et son PIB. Ce ratio a diminué entre 2005 et 2007, ce qui indique que le niveau de la dette de la Province est devenu moins onéreux pour l'économie. Le ratio a augmenté entre 2008 et 2014, parce que le taux de croissance de la dette nette a dépassé le taux de croissance du PIB pendant cette période. En 2014, le ratio a atteint son niveau le plus élevé depuis 2005. Cela signifie que la dette nette de la Province augmente plus rapidement que le taux de croissance économique. Selon notre appréciation, cette tendance est défavorable.

### **Déficit accumulé/PIB**

**2.41** La pièce 2.23 illustre l'évolution de l'indicateur de durabilité du rapport entre le déficit accumulé et le PIB.

Pièce 2.23 - Rapport entre le déficit accumulé et le PIB

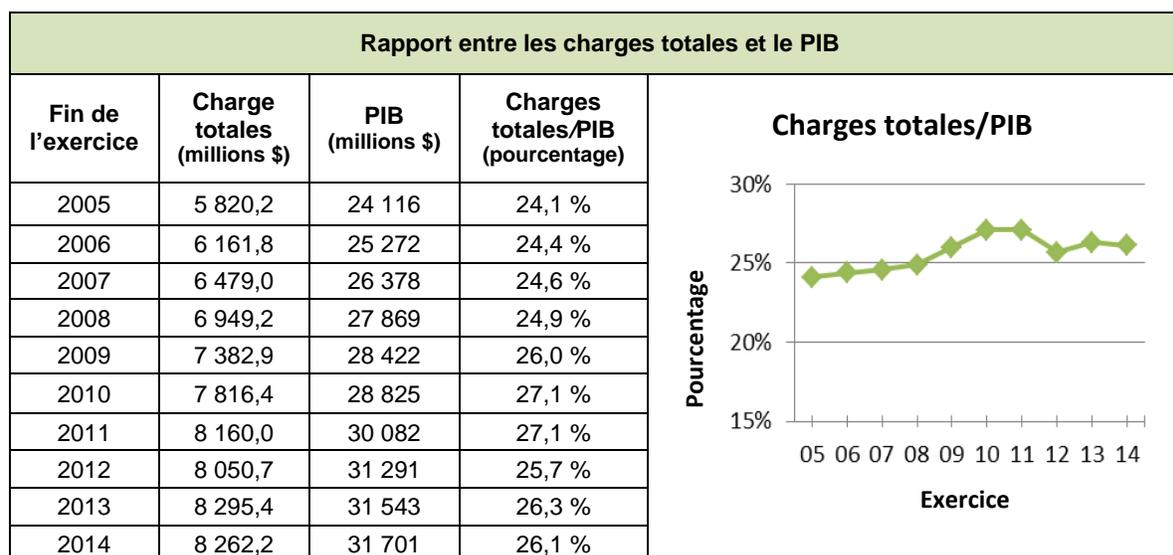


**2.42** Le déficit accumulé donne la mesure à laquelle les recettes annuelles n'ont pas suffi à couvrir les coûts annuels de la prestation des services. Les données ci-dessus indiquent que le déficit accumulé a augmenté plus rapidement que le taux de croissance économique entre 2010 et 2014. Cela représente une tendance défavorable.

### *Charges totales/PIB*

**2.43** La pièce 2.24 porte sur l'indicateur du rapport entre les charges totales et le PIB.

Pièce 2.24 - Rapport entre les charges totales et le PIB



**2.44** La pièce 2.24 indique que, de 2005 à 2008, les charges du gouvernement se sont maintenues à environ 25 % du PIB; toutefois, ce pourcentage a augmenté et, de 2009 à 2014, s'élevait à 26,4 % en moyenne. Il s'agit d'une tendance défavorable à long terme, car les charges augmentent plus rapidement que le taux de croissance économique. Bien que le ratio ait reculé en 2012, on a constaté une augmentation par rapport à 2012 au cours des deux exercices suivants. Pour cet indicateur, selon notre appréciation, la tendance à court terme est neutre et la tendance à long terme est défavorable.

Pièce 2.25 - Tendance des indicateurs de durabilité

Tendance des indicateurs de durabilité		
Indicateurs de durabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Actif/passif	Défavorable	Défavorable
Actif financier/passif	Défavorable	Défavorable
Dettes nettes/Recettes annuelles totales	Défavorable	Défavorable
Charges par fonction/Charges totales	Neutre	Neutre
Dettes nettes/PIB	Défavorable	Défavorable
Déficit accumulé/PIB	Défavorable	Défavorable
Charges totales/PIB	Neutre	Défavorable

**Résumé des indicateurs de durabilité**

**2.45** La pièce 2.25 présente un résumé des indicateurs de durabilité de la Province. Nous remarquons que six des sept indicateurs de durabilité sont défavorables à long terme et que cinq des sept indicateurs de durabilité sont défavorables à court terme. Par conséquent, selon notre appréciation générale, les tendances demeurent défavorables. Cette tendance négative en matière de durabilité devrait préoccuper la population du Nouveau-Brunswick.

**Indicateurs de flexibilité**

**2.46** La flexibilité est la mesure à laquelle le gouvernement peut changer le poids de la dette ou le fardeau fiscal sur l'économie afin de maintenir les programmes et de s'acquitter de ses obligations envers ses créanciers.

**Frais de la dette publique/recettes**

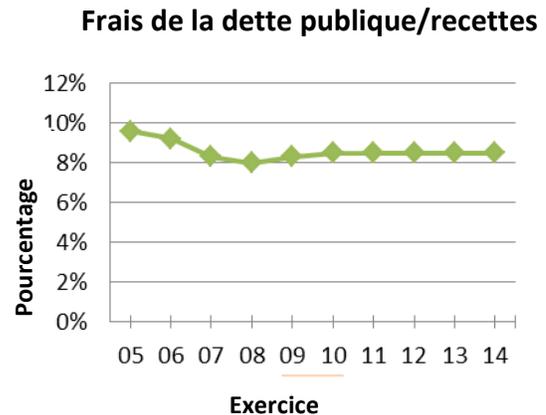
**2.47** Un des facteurs les plus connus qui influent sur la flexibilité des gouvernements est le coût du service de la dette publique. Ce ratio est considéré comme un indicateur de flexibilité, parce que le service de la dette représente le premier engagement financier de la Province et qu'il ne lui laisse aucune flexibilité en ce qui concerne le calendrier de ces paiements.

**2.48** Le coût du service de la dette publique est surtout composé des intérêts sur la dette consolidée de la Province. Il comprend aussi le change payé sur les intérêts et les obligations qui arrivent à échéance pendant l'exercice, l'amortissement des gains et pertes de change ainsi que l'amortissement des escomptes et des primes consentis à l'émission des titres de la Province. Il ne comprend pas les remboursements du capital de la dette consolidée de la Province.

**2.49** La pièce 2.26 illustre le rapport entre les frais de la dette publique et les recettes.

Pièce 2.26 - Rapport entre les frais de la dette publique et les recettes

Rapport entre les frais de la dette publique et les recettes			
Fin de l'exercice	Coût du service de la dette publique (millions \$)	Recettes (millions \$)	Coût du service de la dette publique/ recettes (pourcentage)
2005	579,6	6 043,4	9,6 %
2006	590,3	6 387,1	9,2 %
2007	558,0	6 756,3	8,3 %
2008	575,7	7 190,3	8,0 %
2009	601,4	7 230,9	8,3 %
2010	607,2	7 120,5	8,5 %
2011	641,5	7 542,8	8,5 %
2012	661,8	7 805,9	8,5 %
2013	660,3	7 787,9	8,5 %
2014	661,9	7 763,5	8,5 %



**2.50** La pièce 2.26 montre que le coût de service de la dette publique en pourcentage des recettes totales de la Province a été considérablement plus bas au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014 que pendant l'exercice terminé le 31 mars 2005. Cela signifie que la Province consacre proportionnellement moins de ses recettes de l'exercice en cours pour payer les frais de la dette, ce qui dégage davantage de recettes de l'exercice en cours pour payer les services à la population. Comme le ratio est demeuré relativement stable depuis cinq ans, nous définissons la tendance à court terme comme neutre. Le ratio de l'exercice courant étant inférieur au ratio de 2005, nous considérons que la tendance à long terme est favorable. Même si nous avons déterminé que la tendance de cet indicateur est favorable, on doit faire preuve de circonspection quand on examine cet indicateur. Le coût du service de la dette de la Province est à la hausse à un moment où les taux d'intérêt sont en recul, et la dette de la Province augmente considérablement.

**Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations**

**2.51** La pièce 2.27 présente le rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations.

*Pièce 2.27 - Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations*

Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations				
Fin de l'exercice	Valeur comptable nette (millions \$)	Coût des immobilisations (millions \$)	Valeur comptable nette/coût des immobilisations (pourcentage)	<p align="center"><b>Valeur comptable nette/coût des immobilisations</b></p>
2010	6 706,0	10 959,3	61,2 %	
2011	7 241,7	11 733,2	61,7 %	
2012	7 452,5	12 221,3	61,0 %	
2013	7 977,6	13 065,3	61,1 %	
2014	8 018,5	13 451,2	59,6 %	

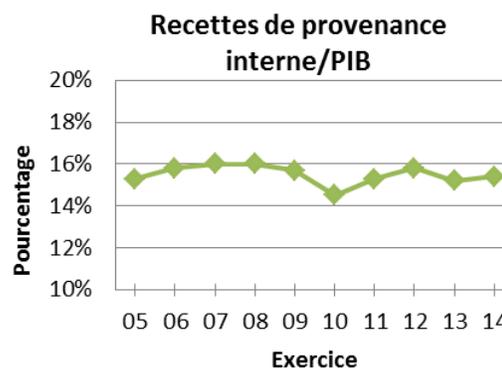
**2.52** Ces données montrent qu'il restait en moyenne 59,6 % de la vie utile du stock d'immobilisations de la Province en date du 31 mars 2014. Essentiellement, cela signifie que les immobilisations de la Province que l'on pensait utilisables pendant dix ans à l'origine avaient six années de vie utile restante au 31 mars 2014, et les immobilisations dont la durée de vie utile à l'origine était de vingt ans étaient considérées comme utilisables pendant encore un peu moins de douze ans en moyenne. Selon notre appréciation, étant donné que les ratios sont demeurés relativement les mêmes au cours des cinq derniers exercices, la tendance à court et à long terme est neutre.

***Recettes de provenance interne/PIB***

**2.53** La pièce 2.28 présente le rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB.

Pièce 2.28 - Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB

Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB			
Fin de l'exercice	Recettes de provenance interne (millions \$)	PIB (millions \$)	Recettes de provenance interne/PIB (pourcentage)
2005	3 688,6	24 116	15,3 %
2006	3 994,2	25 272	15,8 %
2007	4 225,4	26 378	16,0 %
2008	4 469,7	27 869	16,0 %
2009	4 467,3	28 422	15,7 %
2010	4 179,7	28 825	14,5 %
2011	4 612,5	30 082	15,3 %
2012	4 931,7	31 291	15,8 %
2013	4 787,4	31 543	15,2 %
2014	4 888,8	31 701	15,4 %



**2.54** L'indicateur du rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB permet de mesurer à quel point la Province produit ses recettes en les tirant de l'économie provinciale. Quand le ratio augmente, une plus grande part des recettes de la Province est produite à même l'économie provinciale. Par exemple, ce ratio pourrait augmenter si la Province haussait les impôts et les taxes. Si le ratio diminue, une moins grande part des recettes de la Province est produite à même l'économie provinciale. Une diminution du ratio accroît la capacité de la Province d'augmenter les impôts et les taxes, ce qui lui permet de jouir d'une plus grande flexibilité dans les moyens à prendre pour produire des recettes. Dans l'ensemble, le ratio est resté le même à long terme et, selon notre appréciation, cet indicateur est neutre.

**2.55** Il a fléchi au cours de l'exercice terminé en 2010, surtout à cause d'une perte importante de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB) (maintenant amalgamée avec la Société d'Énergie Nouveau-Brunswick). Cette année-là, la réduction des recettes de provenance interne n'était pas attribuable à une diminution des droits, des impôts et des taxes.

**2.56** En 2014, les recettes de provenance interne ont augmenté de 101,4 millions de dollars. La principale source de cette augmentation était une hausse d'impôts de 53,2 millions de dollars liée à des augmentations des taux d'imposition sur le revenu des particuliers et des sociétés. La seconde principale source est liée à une hausse de 42,9 millions de dollars en revenu de placements de la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick.

**2.57** On doit faire preuve de circonspection quand on examine cet indicateur pour les cinq derniers exercices. En effet, la Province a enregistré des déficits, ce qui signifie qu'elle n'a pas produit assez de recettes ces années-là pour payer ses charges.

*Pièce 2.29 - Tendances des indicateurs de flexibilité*

Tendance des indicateurs de flexibilité		
Indicateurs de flexibilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Frais de la dette publique/Recettes	Neutre	Favorable
Valeur comptable nette des immobilisations/Coût des immobilisations	Neutre	Neutre
Recettes de provenance interne/PIB	Neutre	Neutre

**Résumé des indicateurs de flexibilité**

**2.58** Tel qu'il est résumé à la pièce 2.29, selon notre appréciation globale, la flexibilité à court terme et à long terme est largement neutre. Néanmoins, on doit interpréter ce résultat avec circonspection. Ce résultat a été enregistré au moment où la Province a connu son sixième déficit consécutif et où le coût de service de la dette de la Province était à la hausse (c.-à-d. dans une période où les taux d'intérêt sont à la baisse de façon générale et où le niveau de la dette de la Province augmente).

**Indicateurs de vulnérabilité**

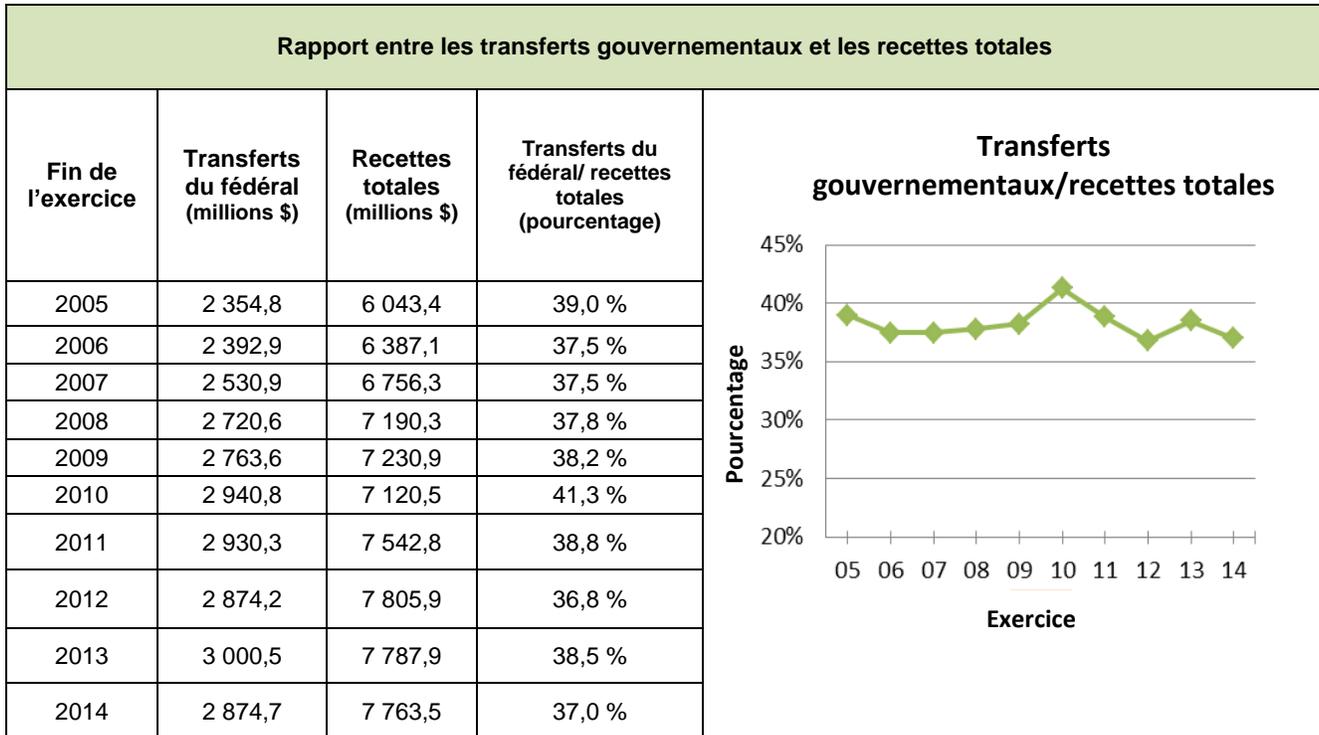
**2.59** La vulnérabilité est la mesure selon laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce aucune maîtrise ni influence.

**Transferts gouvernementaux/recettes totales**

**2.60** En comparant la proportion du total des recettes qui provient du gouvernement fédéral aux recettes totales de la Province, nous obtenons une mesure du degré de dépendance de la Province à l'égard du gouvernement fédéral. Lorsque cette dépendance augmente, la Province est plus vulnérable face aux décisions financières prises par le gouvernement fédéral.

**2.61** La pièce 2.30 présente le rapport entre les transferts gouvernementaux et les recettes totales.

*Pièce 2.30 - Rapport entre les transferts gouvernementaux et les recettes totales*

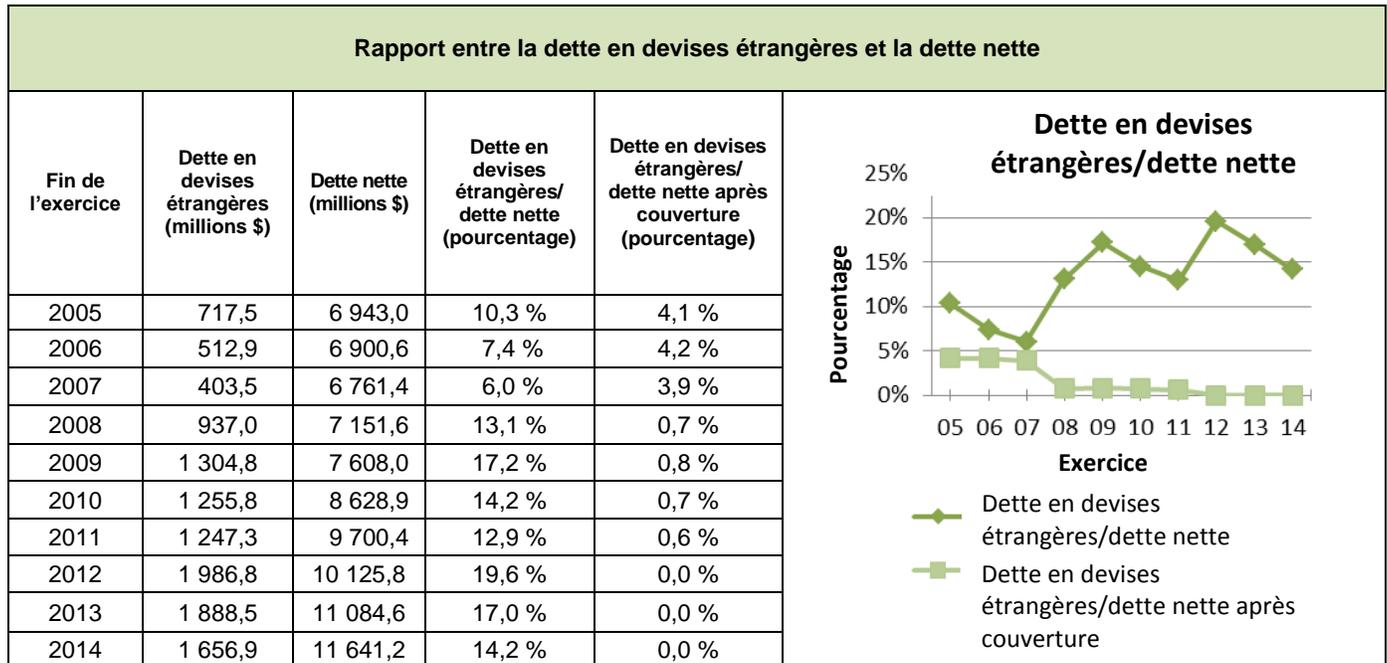


**2.62** La pièce 2.30 montre que la dépendance de la Province à l'égard des transferts du fédérale a diminué entre 2010 et 2012 et a augmenté après 2012. Toutefois, les recettes ont diminué en partie en 2014 en raison de recettes en capital ponctuelles reçues en 2013 visant le Projet de porte d'entrée de la Route 1. La dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux a diminué en 2014 et est restée à peu près au même niveau que les exercices précédents. Donc, selon notre appréciation, la tendance à court terme est favorable et la tendance à long terme est mixte.

***Dette en devises étrangères/dette nette***

**2.63** L'indicateur du rapport entre la dette en devises étrangères et la dette nette permet de mesurer la vulnérabilité de la Province face aux fluctuations monétaires. Il est présenté à la pièce 2.31.

Pièce 2.31 - Rapport entre la dette en devises étrangères et la dette nette



**2.64** Les renseignements ci-dessus montrent que la dette en devises étrangères de la Province s'est accrue de 2007 à 2012, mais qu'elle a diminué en 2013 et en 2014. Le risque de change est compensé par la stratégie de couverture adoptée par la Province. Cette dernière utilise plusieurs solutions de rechange pour réduire (couvrir) le risque associé à la dette remboursable en devises étrangères :

- achat d'éléments d'actif libellés en devises étrangères pour le fonds d'amortissement de la Province;
- ententes d'échange de dettes qui permettent de rembourser la dette et l'intérêt en dollars canadiens;
- contrats de change à terme qui permettent à la Province d'acheter des devises étrangères à un prix précis et à une date future déterminée.

**2.65** La pièce 2.31 nous révèle que le risque d'exposition aux fluctuations monétaires a beaucoup diminué au cours des années. Selon notre appréciation, cet indicateur est favorable en raison de l'efficacité de la stratégie de couverture de la Province.

Pièce 2.32 - *Tendance des indicateurs de vulnérabilité*

Tendance des indicateurs de vulnérabilité		
Indicateur de vulnérabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Transferts gouvernementaux/Recettes totales	Favorable	Mixte
Dette en devises étrangères/dette nette	Favorable	Favorable

**Résumé des indicateurs de vulnérabilité**

**2.66** Tel qu'il est résumé à la pièce 2.32, les indicateurs sont mixtes en ce qui concerne la vulnérabilité de la Province. Pendant les exercices au cours desquels la CFENB (maintenant amalgamée avec Énergie Nouveau-Brunswick) a tiré des revenus de son investissement dans Énergie NB, la Province a moins dépendu des recettes du fédéral et cet indicateur s'est amélioré. Il existe également une dépendance à l'égard du gouvernement fédéral au cours de certains exercices pour ce qui est d'aider au financement de grands projets d'infrastructure. Il convient aussi de signaler que la Province gère et limite de façon efficace son exposition aux fluctuations monétaires.

**Commentaires sur les tendances importantes observées dans les états financiers consolidés de la Province**

**2.67** Dans la présente section, nous examinons les tendances importantes que nous avons observées dans les états financiers consolidés de la Province. Nous soulignons ces tendances afin de sensibiliser la population et de donner aux législateurs une évaluation indépendante des questions sur lesquelles nous sommes d'avis que le gouvernement devrait se pencher.

**Déficit**

**2.68** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, la Province a déclaré un déficit 498,7 millions de dollars. Il s'agit d'une diminution de 8,8 millions de dollars par rapport au déficit de 507,5 millions de dollars qui a été déclaré pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.

**2.69** La pièce 2.33 explique à un haut niveau les raisons pour lesquelles le déficit a changé entre le 31 mars 2013 et le 31 mars 2014.

## Pièce 2.33 - Analyse de l'augmentation du déficit

<b>Analyse de l'augmentation du déficit</b>	
	<b>(millions \$)</b>
Déficit de 2013	(507,5)\$
Augmentation des recettes de provenance provinciale	101,4
Diminution des recettes de provenance fédérale	(125,8)
Diminution des charges	33,2
<b>Déficit de 2014</b>	<b>(498,7) \$</b>

**2.70** L'augmentation des recettes de provenance provinciale est principalement attribuable à une hausse de 146,5 millions de dollars de l'impôt sur le revenu des particuliers et à une augmentation de 32,2 millions de dollars des bénéfices des entreprises publiques (principalement en raison de la Société d'Énergie Nouveau-Brunswick), compensée par une baisse des recettes de la taxe de vente harmonisée de 107,8 millions de dollars, comme il est signalé dans les états financiers consolidés audités de la Province de 2014.

**2.71** La réduction des recettes de provenance fédérale s'explique par ce qui suit :

- Une baisse de 35,7 millions de dollars des paiements de péréquation fiscale en raison du rétrécissement de l'écart fiscal entre le Nouveau-Brunswick et la moyenne nationale;
- Une diminution des subventions conditionnelles de 144,8 millions de dollars en raison de recettes en capital ponctuelles reçues en 2013 visant la Projet de porte d'entrée de la Route 1;
- Par contre il y a eu une augmentation de 54,7 millions de dollars des recettes de subventions sans condition, surtout en raison de l'augmentation du financement fédéral en espèces prévue dans la loi pour le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux ainsi que les redressements au chapitre des données sur la population.

**2.72** Les charges totales ont diminué de 33,2 millions de dollars. La baisse des charges la plus importante est de 100,1 millions de dollars au secteur du Gouvernement central. Cette baisse est causée en partie par une baisse

de 56,4 millions de dollars des charges pour le régime de présentations de retraite anticipée par rapport à l'exercice précédent puisque les chiffres de l'exercice précédent incluaient une charge plus élevée pour prendre en compte les changements en mortalité et taux d'escompte. Ceci est compensé par un ajustement des charges de 21,9 millions de dollar dans l'exercice courant en raison d'une réduction ponctuelle des charges nécessaire à la suite de l'adoption du Régime à risques partagés dans les services publics par la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick afin de comptabiliser l'actif net au titre du régime de retraite. Les volets Éducation et formation (34,2 millions de dollars) et Transports et infrastructure (30,2 millions de dollars) ont connu une hausse importante durant l'exercice. La hausse en Éducation et formation était principalement en raison d'investissements et de salaires supplémentaires en éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, tandis que la hausse en Transports et infrastructure était attribuable à l'accroissement de l'amortissement et des charges dans de nombreux programmes ministériels.

## Charges

**2.73** La pièce 2.34 donne le taux de croissance sur un exercice et le taux de croissance moyen au cours des trois derniers exercices.

Pièce 2.34 - Tendances des charges par fonction (%)

Tendance des charges par fonction				
Fonction	Taux de croissance de 2012 (%)	Taux de croissance de 2013 (%)	Taux de croissance de 2014 (%)	Taux moyen de croissance sur trois exercices (%)
Éducation et formation	1,5	2,2	<b>1,9</b>	1,9
Santé	1,6	2,0	<b>0,1</b>	1,2
Service de la dette publique	3,2	(0,2)	0,2	1,1
Développement social	(0,7)	2,5	2,3	1,4
Transports et infrastructure	31,0	3,8	5,5	<b>13,4</b>
Services de protection	(11,9)	3,2	(0,9)	(3,2)
Ressources	(0,2)	(2,1)	(2,2)	(1,5)
Gouvernement central	(24,9)	16,9	<b>(15,7)</b>	(7,9)
Travail et emploi	(23,5)	(7,3)	<b>17,7</b>	(4,4)
Développement économique	(21,7)	5,2	<b>(14,0)</b>	(10,2)
<b>Total</b>	<b>(4,6)</b>	<b>2,6</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(0,8)</b>

- 2.74** Comme le montre la pièce 2.34, le taux de croissance des charges du gouvernement du Nouveau-Brunswick a connu une baisse de 0,5 % par rapport à 2013. Au cours de l'exercice 2014, six des dix secteurs fonctionnels ont affiché un taux de croissance positif sur un exercice. Quatre des dix secteurs fonctionnels ont affiché une croissance négative, ce qui laisse entendre que des réductions de coûts ont été effectuées. Le taux de croissance des charges moyen sur trois exercices pour 2014 s'est chiffré à (0,8 %). Il s'agit d'une amélioration par rapport au taux de croissance des charges moyen sur trois exercices de 0,9 % enregistré pour l'exercice précédent.
- 2.75** Nous avons constaté que le taux de croissance des charges en 2014 a ralenti en Santé, ainsi qu'en Éducation et formation, les deux secteurs fonctionnels les plus importants au chapitre des charges, comparativement au taux de croissance de 2013.
- 2.76** Toutefois, la pièce 2.34 montre que Travail et emploi a connu le plus important taux de croissance sur un exercice en 2014, soit 17,7 %. Cela est principalement attribuable à une participation accrue aux programmes d'accroissement de l'emploi et de formation et perfectionnement professionnel. Toutefois, les deux importants taux de croissance négatifs (réduction des charges) sur un exercice ont été enregistrés par les secteurs du Gouvernement central (15,7 %) et du Développement économique (14,0 %).
- 2.77** Si on compare le taux de croissance moyen sur trois exercices, Transports et infrastructure a affiché le plus fort taux de croissance, soit 13,4 %. Cependant, il existe une tendance positive lorsque le taux de croissance moyen sur trois exercices de cinq ministères est à la baisse. La diminution de ces taux de croissance démontre du progrès à réduire ou à limiter les dépenses du gouvernement dans les secteurs de charges. Il est important de souligner que, en dépit de la modération que s'impose actuellement le gouvernement, comme l'illustre la pièce 2.34, la Province a connu des déficits et une croissance soutenue de la dette nette.

**Recettes**

**2.78** La pièce 2.35 donne le taux de croissance sur un exercice et le taux de croissance moyen des recettes au cours des trois derniers exercices.

**2.79** Les recettes totales ont reculé de 24,4 millions de dollars. Cela s'explique par une réduction des recettes de provenance fédérale de 125,8 millions de dollars et une augmentation compensatoire des recettes de provenance provinciale de 101,4 millions de dollars.

*Pièce 2.35 - Tendances des recettes selon la provenance*

Tendance des recettes selon la provenance							
Source	(en millions de dollars)			(% pourcentages)			
	Montant des recettes de 2012	Montant des recettes de 2013	Montant des recettes de 2014	Taux de croissance de 2012	Taux de croissance de 2013	Taux de croissance de 2014	Taux moyen de croissance sur trois exercices
<b>Provenance provinciale</b>							
Impôts	3 574,0	3 542,1	3 595,3	4,2	(0,9)	1,5	1,6
Licences et permis	138,8	144,6	148,7	3,3	4,2	2,8	3,4
Redevances	89,3	86,1	90,9	2,1	(3,6)	5,6	1,4
Autres recettes provinciales	903,6	793,9	849,4	24,3	(12,1)	7,0	<b>6,4</b>
Gains du fonds d'amortissement	225,6	220,7	204,5	0,9	(2,2)	(7,3)	(2,9)
<b>Provenance fédérale</b>							
Paiements de péréquation	1 632,6	1 597,7	1 562,0	(1,8)	(2,1)	(2,2)	(2,0)
Subventions sans condition	865,7	894,2	948,9	3,9	3,3	6,1	4,4
Subventions conditionnelles	375,9	508,6	363,8	(11,3)	35,3	<b>(28,5)</b>	(1,5)
<b>Total</b>	<b>7 805,9</b>	<b>7 787,9</b>	<b>7 763,5</b>	<b>25,6</b>	<b>21,9</b>	<b>(15,0)</b>	<b>10,8</b>
<b>Taux de croissance moyen</b>	-	-	-	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>	<b>(1,9)</b>	<b>1,4</b>

**2.80** La pièce 2.35 montre qu'en 2014 la Province a affiché un taux de croissance négatif (1,9 %) avec un taux de croissance moyen sur trois exercices de 1,4 %. Le taux de croissance de 2014 montre une diminution marquée des recettes de subventions conditionnelles liées à un financement ponctuel de 117 millions de dollars en 2013 visant le Projet de porte d'entrée de la Route 1.

**2.81** Nous faisons remarquer que la croissance négative

de recettes en 2014 est préoccupante, tout particulièrement si nous tenons compte du fait de la croissance défavorable du PIB prévue en 2014 au Nouveau-Brunswick selon les prévisions du ministère des Finances. Nous soulignons aussi que le plus important taux de croissance moyen sur trois exercices de 6,4 % (autres recettes provinciales) n'a eu qu'une faible incidence sur les résultats financiers de la Province en raison du total plutôt modeste (849,4 millions de dollars) de cette catégorie de recettes.

### Autres provinces – Comparaison des recettes et des charges

**2.82** La pièce 2.36 donne la tendance des recettes brutes et des charges brutes comparativement à d'autres provinces. Les données d'autres provinces sont tirées des états financiers sommaires audités des provinces comparées.

Pièce 2.36 - Recettes et charges (comparaison avec d'autres provinces)

Recettes et charges (comparaison avec d'autres provinces) (en millions de dollars)								
	Recettes brutes				Charges brutes			
	2012	2013	2014	% de hausse de 2012 à 2014	2012	2013	2014	% de hausse de 2012 à 2014
Nouveau-Brunswick	7 805,9	7 787,9	7 763,5	(0,5) %	8 050,7	8 295,2	8 262,4	2,6 %
Nouvelle-Écosse	9 760,3	10 104,1	10 035,1	2,8 %	10 019,3	10 407,7	10 714,0	6,9 %
Saskatchewan	12 817,0	14 323,0	14 418,0	12,5 %	13 711,0	14 285,0	13 829,0	0,9 %
Manitoba	13 688,0	13 614,0	14 214,0	3,8 %	14 689,0	14 174,0	14 736,0	0,3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	8 812,0	7 505,5	7 487,5	(15,0) %	7 838,0	7 700,5	7 786,0	(0,5) %

**2.83** Nous signalons qu'au cours des trois derniers exercices dans ce groupe, le Nouveau-Brunswick a connu une légère baisse de recettes de 0,5 %. Trois des quatre autres provinces ont connu une augmentation des recettes. Nous signalons aussi qu'au cours des trois derniers exercices, les charges du Nouveau-Brunswick n'ont augmenté que de 2,6 %. Toutefois, le pourcentage semble élevé dans le groupe évalué (une province a réduit ses charges et le taux de croissance de deux provinces était inférieur). Au cours des trois derniers exercices, nous signalons également que le Nouveau-Brunswick affiche la deuxième augmentation en importance en charges brutes.

**2.84** Même si beaucoup d'efforts ont été déployés pour remédier à la croissance des charges du gouvernement,

des mesures s'imposent toujours pour s'attaquer au déficit structurel et à la croissance soutenue de la dette nette du Nouveau-Brunswick. Nous espérons que les objectifs de réduction de la dette nette seront atteints ou dépassés à mesure que les démarches se poursuivent pour régler les difficultés financières du Nouveau-Brunswick.